

1710

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1715

REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Christian Lévesque, s'il vous plaît. Est-il arrivé? Oui, voilà. Alors, Monsieur Lévesque, je vous rappelle la consigne parce que vous n'étiez pas là au début.

1720

M. CHRISTIAN LÉVESQUE :

Oui.

1725

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez dix minutes. On a lu votre rapport. Donc, pas besoin de nous le relire, mais de nous le présenter parce que vous n'avez que dix minutes, d'accord?

1730

M. CHRISTIAN LÉVESQUE :

C'est parfait. Merci beaucoup. C'est la première fois que je fais ça, donc s'il y a quelque chose qui ne marche pas, vous me le dites.

1735

LA PRÉSIDENTE :

Prenez le temps de prendre un verre d'eau.

M. CHRISTIAN LÉVESQUE :

1740

Pas de problème.

LA PRÉSIDENTE :

1745

Prenez le temps, c'est beau.

M. CHRISTIAN LÉVESQUE :

1750

Moi, je représente les membres parents du Conseil d'établissement de l'école Philippe-Morin. Donc, ce qu'on a fait, nous, c'est une présentation de lettre d'opinion pour le projet présenté. Donc, nous, ce qu'on est en train de faire à l'école Philippe-Morin, avant d'arriver au projet, c'est vraiment notre première préoccupation, nous, c'est au niveau de la sécurité des enfants, le bien-être des enfants. Donc, nos propositions vont dans ce sens. Notre principal projet qu'on est en train d'amener avec l'école et avec la Ville, c'est une présentation de parc-école, une proposition de parc-école avec la cour d'école située de l'autre côté de la rue ici.

1755

Et, ce qu'on voyait, nous, avec la présentation du projet, c'est deux éléments : un, le parc public qui veut être créé avec la superficie existante; et, deux, l'augmentation de la circulation qui va être causée avec l'amenée de nouvelles personnes. Donc, c'est sur ces deux points-là qu'on veut présenter des propositions.

1760

Pour le premier point au niveau du parc-école, ce qu'on a compris, c'est qu'il y a un désir d'avoir un espace de tranquillité, un espace d'harmonie avec la nature, côté historique, côté arbres, ces choses-là, qui existe déjà dans l'endroit. Donc, essayer de conserver cette chose-là. La proposition qu'on amène, nous, de notre côté, c'est de favoriser également une vie active dans le quartier aussi avec les enfants, avec les nouveaux arrivants qui vont arriver. Ce qui pourrait être fait avec l'aménagement de certaines aires d'entraînement ou d'exercice tout le long du parcours qui pourrait conserver l'espace tranquille sans être des modules de jeux ou des choses comme ça, mais plus des espaces d'entraînement, des choses comme ça.

1765

1770 On a parlé aussi, on propose aussi dans la lettre d'amener des éléments éducatifs, parce
que l'espace est entouré d'écoles. Il y a l'école Philippe-Morin qui est présente mais il y a
également l'autre école secondaire Dalbé-Viau à côté. Donc, il y a beaucoup d'écoles autour.
Donc, l'environnement, la zone est scolaire, si on peut dire. S'il y a un parc qui est créé, ça serait
d'amener justement ce côté historique là, ce côté éducatif que le site représente, qui pourrait être
1775 utilisé par les écoles, par les professeurs, par les élèves pour utiliser l'environnement comme
classe verte, classe ouverte, qui pourrait circuler, puis faire des cours à l'extérieur, soit des cours
de nature ou des cours d'histoire. Donc, d'utiliser ce côté-là, de permettre des zones qui
permettraient de faire ça.

1780 Et, le troisième point là-dedans, c'était au niveau des rencontres multigénérationnelles.
Je pense que le projet veut un mixte d'un petit peu de tout aussi, je comprends, à
l'environnement existant déjà avec les autres condos qui existent, les maisons autour.
L'environnement de Lachine est aussi très multigénérationnel, ça devient de plus en plus
multigénérationnel. Donc, de favoriser ces rencontres-là en installant des accessoires qui
1785 pourraient être utilisés par toutes les générations : des balançoires ou d'intégrer des petites
glissades qui pourraient être intégrées aux pentes déjà existantes, sans avoir à créer des
glissades, des structures, juste d'intégrer ça pour garder le côté nature, puis le côté déjà existant
de ce côté-là.

1790 L'autre point qu'on voulait amener aussi, c'est justement avec le fait que l'école Philippe-
Morin est en train de créer, de proposer une idée pour faire un parc-école avec sa cour d'école.
Donc, on est en train de la rechanger, de la transformer vraiment. On est en train de travailler
dans ce sens. Il y a des activités qui vont se faire cet été. Et, c'est d'arriver à avoir un lien naturel
entre cet espace qui va être nouvellement disponible avec le projet et l'espace de cour d'école
1795 qui va être juste de l'autre côté.

Donc, si on pourrait utiliser l'espace l'autre côté de l'école pour avoir les activités plus
actives, les ballons, les modules de jeux, ces choses-là, puis d'utiliser l'autre côté pour garder
l'aspect tranquillité, l'aspect serein de la place, je pense qu'on pourrait avoir une belle continuité

1800 qui permettrait un environnement plus serein pour la communauté autour, pour les écoles et pour les nouveaux arrivants qui vont arriver avec le projet.

1805 Pour faire ça, je pense que la seule chose, c'est de favoriser le transfert aussi entre ces deux zones-là, si on veut, que ce soit des zones complémentaires. Donc, d'établir comme un passage piétonnier pour permettre le transfert des personnes d'un côté à l'autre. Ce qui m'amène à mon deuxième point qui est au niveau de la circulation. Ça crée du monde, ça crée des voitures. Il y a des élèves, c'est des enfants, des enfants de jeune âge, des enfants plus vieux de l'autre côté. C'est le deuxième point qu'on veut amener.

1810 Donc, au niveau de la circulation, un point qu'on veut amener, c'est que les deux écoles qui sont présentes à côté, elles s'utilisent en cas d'urgence. Donc, s'il y a une alarme d'incendie qui part dans l'école Philippe-Morin, tous les élèves s'en vont dans Dalbé-Viau. La même chose existe de l'autre côté. La crainte qu'on a, c'est que c'est déjà difficile en temps d'urgence. Dans l'école Philippe-Morin, on a 230 élèves, 230 petits poupons jusqu'en 6^e année. Il faut que tu gères ça pendant que ça crie, puis que même s'il n'y a pas de feu, il y a rien, il faut que tu gères le monde. Ceux qui ont des enfants le savent, ça écoute pas toujours. Alors, c'est de prendre les enfants là et de les amener à l'autre école d'une façon sécuritaire. C'est ça qui est la préoccupation des parents, des enseignants, de l'équipe école au complet.

1820 Et, si on pouvait permettre dans les travaux qui vont être faits au niveau de la signalisation au coin de la 19^e et de Provost, de permettre d'avoir un lien qui permet d'être connecté avec le système d'incendie des écoles, comme ça, quand ça part, si on peut mettre tout sur la rouge pour que les enfants traversent, ça serait pratique. Ça ne serait pas l'un pour la circulation mais je pense que, *anyway*, il faut qu'ils traversent. Ça fait que la circulation va être arrêtée, tu en as 230 qu'il faut qu'ils traversent. Puis, de l'autre côté, je ne sais pas combien qu'ils en ont, mais ils en ont beaucoup plus. Donc, rendu là, à un moment donné, on met tout sur la rouge, au moins ils vont traverser de façon sécuritaire, puis ça va traverser. Donc, c'est de voir s'il n'y a pas un moyen de connecter ça avec le système d'incendie, le système d'alarme des écoles, voir si ça peut transférer.

1830

1835 En cas général, aussi, il y a la circulation normale. Donc, les écoles, l'école Philippe-Morin, c'est une école qu'on dit une école marcheuse. Donc tous les élèves, les 230 élèves, c'est des marcheurs. Il n'y a pas d'autobus. Donc, il y a beaucoup, beaucoup de marcheurs. Pour ceux qui ont la chance de venir à 7 h 50 le matin ou à 3 h 45 le soir, quand ça se vide ou quand ça se remplit, c'est un gros bordel. Il y a beaucoup de monde. Et, de voir s'il n'y a pas, pour les travaux qui vont être faits encore à la 19^e et Provost pour la signalisation, de voir s'il n'y a pas moyen de faire comme on a fait à la 32^e et Provost, d'avoir un système qui permet le transfert de personnes dans toutes les directions en même temps.

1840 À la 32^e, qu'est-ce que ça fait, c'est que ça crie fort, puis là, c'est barré de partout, puis tout le monde traverse en diagonale, de tous les côtés. Le même système pourrait être très pratique à cette école-là, à cette intersection-là pour justement permettre les élèves, soit qu'ils s'en vont à l'école secondaire ou ceux-là qui arrivent d'en haut, qui s'en vont à l'école primaire, que tout le monde puisse traverser en même temps.

1845 Puis, dans le même ordre d'idée, si on veut utiliser le parc-école et le parc de l'autre côté, permettre le transfert de personnes et d'avoir une extension là-dedans. C'est la même chose d'avoir peut-être une lumière qui peut être toujours verte ou un Stop, quelque chose, puis de permettre justement d'activer un transfert piétonnier pour que les personnes qui ont à transférer soit du parc ou le matin, quand le monde arrive, qu'il transfère, qu'il puisse aller de l'autre côté ou quand les élèves de l'école veulent aller de l'autre côté, puissent actionner pour pouvoir traverser.

1850
1855 Je pense que c'est à peu près ça, les idées. En terminant, moi, ce que je voulais vous dire, en fait, c'est un petit passage de la lettre, juste la fin qu'on a dit. Ce qu'on dit, en fait, c'est que le projet de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne de Lachine, tel qu'expliqué lors de la séance d'information est, en somme, très positif et on l'accueille très, très positivement de notre côté. Et je pense qu'elle permettra une belle transition vers le futur, tout en prenant soin de conserver un lien avec le passé. Il serait bien que cette transaction se fasse en considérant le
1860 besoin de ces adultes de demain que sont nos enfants d'aujourd'hui. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Vous voyez, vous l'avez fait pour une première fois...

1865

M. CHRISTIAN LÉVESQUE :

Pas pire.

1870

LA PRÉSIDENTE :

... puis, vous l'avez fait en dix minutes tel que demandé. Question? Qui commence?

Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :

1875

En regardant le plan, moi, je réalise que les espaces du parc sont finalement assez limités, la partie publique de ce parc-là, et je voyais que vous avez énormément d'activités proposées. Est-ce que vous avez pensé à en prioriser quelques-unes? Parce qu'entre les glissades, les balançoires, les aires de jeux, je ne sais pas comment ça ferait pour rentrer tout dans cet espace-là.

1880

M. CHRISTIAN LÉVESQUE :

Effectivement, je pense qu'on y allait avec plus de propositions que moins, c'était un petit peu ça, l'idée. Si on priorise, je pense que ça serait vraiment de voir... C'est de rester en thème avec, je pense, le thème du projet qui est de garder la tranquillité et l'harmonie avec la nature, ces choses-là. Donc, s'il y aurait un élément à prioriser, c'est vraiment ce côté-là. Moi, ce que j'irais, c'est vraiment plus les espaces cour d'école, d'espace de permettre des cours à l'extérieur, le côté historique, le côté nature, de permettre aux élèves d'aller et d'utiliser cet espace-là qui est rempli d'histoire, qui est rempli de nature, puis d'au lieu de montrer dans des livres, on peut juste sortir de l'école puis y aller. Je pense que ça serait ce côté-là.

1890

1895

Je pense qu'il y a un élément qui avait été soulevé aussi lors de la séance d'information, qui était plus l'exercice, le besoin de bouger des personnes, qui était une préoccupation, ce que j'ai entendu. Je pense que ça aussi devrait être un élément qui permet un petit peu d'activités, un minimum d'activités, sans avoir de glissoire ou de balançoire.

Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :

1900

Des personnes adultes.

M. CHRISTIAN LÉVESQUE :

1905

Oui, des personnes adultes, qui permet qu'elles puissent s'exercer aussi, puis qui permettrait aussi peut-être aux élèves de l'école secondaire d'utiliser. Les primaires pourraient jouer avec, il y a moyen d'utiliser en même temps. Mais je pense que ça serait les deux que j'irais. Comme je dirais, moi, mon focus serait vraiment de focaliser ce parc-là pour l'espace tranquille, l'espace nature, l'espace historique, tandis que l'autre côté, le parc-école pourrait, lui, être utilisé pour favoriser l'espace actif. Donc avoir plus de modules de jeux, des places à ballon, des choses comme ça, qui permettrait une belle séparation entre « je veux être tranquille », puis « je veux aller m'amuser ».

1910

Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :

1915

Merci.

M. CHRISTIAN LÉVESQUE :

Ça fait du sens?

1920

Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1925

Merci. Question? Moi, j'en ai une. Pour le réaménagement de l'intersection, est-ce que vous êtes en pourparlers avec la Ville là-dessus? Est-ce que... Non?

M. CHRISTIAN LÉVESQUE :

1930

Non. Pour les leurs pourparlers qu'on a, nous, avec la Ville, c'est plus des questions ouvertes présentement, c'est au niveau de... Notre première préoccupation présentement est au niveau de la 18^e Avenue qui passe en plein milieu de notre cour d'école. Donc, ça, c'est notre première préoccupation. C'est là qu'on a des pourparlers, c'est là qu'on a des propositions à venir aussi, en tout cas, il y a des travaux avec la commission scolaire présentement à ce niveau-là, mais il n'y a rien qui a été en pourparler avec la Ville pour la 19^e Avenue et Provost.

1935

LA PRÉSIDENTE :

1940

D'accord. Merci beaucoup.

M. CHRISTIAN LÉVESQUE :

Merci.

1945

LA PRÉSIDENTE :

Alors merci beaucoup, puis on va prendre tout ça en compte. D'accord? Merci.

1950

M. CHRISTIAN LÉVESQUE :

Merci beaucoup.